

18èmes Foulées d'Ile - de -France France des îles

*18èmes Foulées d'Ile - de -France
France des îles*



Dimanche 7 juillet 2013

Esplanade du Château de Vincennes
Une organisation sérieuse, un accueil chaleureux,
Des courses dans la diversité et dans une ambiance conviviale

« Vivre ensemble »

Renseignements et inscriptions



ACCOLADE

Association Sportive et Culturelle
B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09
Tél. : 01 48 22 44 07 - 06 15 06 38 76

Site : www.ajacolade.com - Courriel : aj.accolade@noos.fr

Inscription en ligne : www.topchrono.biz

UDASCOM

64, Boulevard Soutl - 75012 PARIS
Tél. : 01 53 17 08 38 (de 14h00 à 19h30)

L'ASFI vous propose une préparation d'avant course, 5 séances gratuites pour de meilleures performances. Contact : José AZEDE -
e-mail : asfvillejuif@free.fr - site : www.asfvillejuif Portable : 0679771834

L'association ACCOLADE organise le **dimanche 7 juillet 2013**, les dix-huitièmes "Foulées d'Ile-de-France- France des îles". Cette course est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour «être classée» par l'organisateur et rentrant dans le cadre du règlement officiel du Paris Running Tour, selon le barème en vigueur et dans le respect des indications du service d'ordre placé sur le parcours. La protection sanitaire est assurée par la Croix Rouge Française, un médecin du sport, un podologue et des masseurs. La gestion informatique est assurée par Top Chrono, par système à puces. Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade. Il en incombe aux non licenciés de contracter une assurance personnelle.

Attention ! Puce non rendue à l'arrivée, pas de classement, et pas de récompense.

CONDITIONS OBLIGATOIRES

Coureurs licenciés de la FFA (Licences Athlé Compétition, licences Athlé Entreprise et Athlé Running) :

Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci.

Coureurs licenciés de la FF.TRIA, FSCF, FSGT ou l'UFOLEP

Vous devez présenter votre licence en cours de validité et faire apparaître sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci, où devrait être mentionné, non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Coureurs non licenciés : Vous devriez absolument fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident survenu sur le parcours.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présence du certificat médical

Les organisateurs se déclinent de toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et de la non présentation des documents demandés.

Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être stoppés par les organisateurs, par le service médical, ou par toute autre personne ayant eue mission. L'inscription à l'une des courses entraîne l'acceptation intégrale du présent règlement.

Accueil : À partir de 8h00, aire de départ et arrivée. Repère Esplanade du château de Vincennes.

Fermeture des inscriptions une ½ heure avant le départ. **5Km à 9h00 et 10Km à 10h00.**

Lieu : Bois de Vincennes situé dans le département du Val de Marne, à 5 minutes de Paris (12ème). Moyen d'accès, M° Château de Vincennes (ligne 1). R.E.R A, Station Vincennes.

Circuit : Bois de Vincennes, en sous bois, la circulation est interdite aux véhicules, routes piétonnes; circuit entièrement plat, marqué par panneaux de balisages. 5 Km première course - 10 Km pour l'épreuve principale formant une boucle de 5 Km à parcourir en 2 fois.

Animation : Assurée par Franck Guilloteau, Muriel Quadieu et animateurs de circonstance.

Droit d'image : Les participants autorisent les organisateurs des foulées d'Ile-de-France France des îles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports y compris les documents de communication pour la durée totale de l'épreuve et de la période prévue par la loi.

Attention ! Pas d'inscription sur place le dimanche 7 juillet 2013

RECOMPENSES :

5 Km : Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie (H/F), Tee-shirts à tous.

10 Km : Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie (H/F) + médailles + Tee-shirts à tous + un billet d'avion à destination des Antilles, pour les vainqueurs homme/femme - 1 billet d'avion à destination des Antilles, Guyane, Réunion au 2^{ème} (homme/femme) + Lots, cadeaux + surprise ... A la fin des épreuves, nous partagerons le verre de l'amitié (Planteur +..) autour d'une véritable animation de fête populaire dans la diversité totale



Tous vos résultats sur : www.topchrono.biz
Consultez votre numéro de dossier
En avant première (10 jours avant l'évènement)
sur : www.topchrono.biz



Bulletin d'inscription

DOSSARD

- 1^{ère} Course 5 Km 9h00 (de Cadet à V4) : 9 €
- 2^{ème} Course 10 Km 10h00 (Toutes catégories H/F) : 13 €
- 3^{ème} Course 1Km et 3 Km : 3 €

Majoration de 4 € sur place le samedi seulement. *Pas d'inscription le dimanche (sauf enfants)*
Règlement par chèque libellé à l'ordre de "AS ACCOLADE"

Le bulletin doit être impérativement retourné par courrier

Avant le 30 juin 2013 à

ACCOLADE B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09 ☎ 01 48 22 44 07 - 06 15 06 38 76

www.ajaccolade.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Année de naissance : Sexe : M F

Club : N° de Licence :

Tél. : Mèl :@.....

Pour les non licenciés :

La présentation d'un **certificat médical** de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou sa photocopie. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présence du certificat médical.

Pour les licenciés de la FFA (Licences Athlé Compétition, Licence Athlé Entreprise et Licence Athlé Running) : Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci.

Pour les licenciés de la FF.TRI, FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP : Vous devez présenter votre licence en cours de validité où devrait être mentionné non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, et indiquer sur votre bulletin le numéro de celle-ci

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard et déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu à un état de santé déficient.

SPORT +
Z.I. des Châtaigniers
6, Allée des Artisans
95150 TAVERNY
Tél. : 06 62 92 15 45



La boutique des spécialistes
www.passion-running.fr

PREMIER MINISTRE
Délégation interministérielle
pour l'égalité des chances
des Français d'outre-mer



Les 18^{ème} Foulées d'Ile-de-France France des îles

Dimanche 7 Juillet 2013

Parc du bois de Vincennes

5 Km 10 Km 1Km (poussins) et 3Km (Benjamins/Minimes)

Bulletin d'inscription Club

- 1^{ère} Course 5 Km 9h00 (de Cadet à V4) : 9 €
- 2^{ème} Course 10 Km 10h00 (Toutes catégories H/F) : 13 €
- 3^{ème} Course 1Km et 3 Km : 3 €

Majoration de 4 € sur place le samedi, sauf enfants (*pas d'inscription le dimanche*)

Règlement par chèque libellé à l'ordre de "AS ACCOLADE"

Le bulletin doit être impérativement retourné par courrier

Avant le 30 juin 2013 à l'adresse suivante :

ACCOLADE B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09 ☎ 01 48 22 44 07 - 06 15 06 38 76

e-mail : aj.accolade@noos.fr - site : www.ajaccolade.com

CLUB :	_____					
Adresse :	_____					
Code Postal :	_____ Ville : _____					
Responsable :	_____ Téléphone : _____					
Adresse e-mail :	_____ @ _____					
NOM	PRENOM	ANNEE DE NAIS	CAT.	SEXE	N° DE LICENCE	N° DE DOSSARD

Retrait des dossards le samedi 6 juillet 2013 de 15h00 à 19h00
et le dimanche 7 juillet 2013 à partir de 7h30 sur les lieux de la manifestation
Village situé au dos de la caserne de gendarmerie, au lieu dit Allée Royale de beauté
Repères (Esplanade du Château de Vincennes) et suivre fléchage
RER A - Vincennes - Métro ligne 1 Château de Vincennes